

**Université des maires de Loir-et-Cher**

Jeudi 12 juin 2014

Discours de Maurice LEROY,  
Ancien Ministre, Président du Conseil général de Loir-et-Cher

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Préfet,

Madame et Messieurs les Parlementaires,

Monsieur le Président de l'Association des Maires,

Chers maires de Loir-et-Cher,

Il y a trois mois, vous étiez élus ou réélus maires d'une Commune de Loir-et-Cher. Les nouveaux maires, ont déjà pu mesurer l'ampleur de la tâche, son importance et ses difficultés. Vous êtes garants du lien de proximité et de cette valeur fondatrice de la République qu'est le vivre-ensemble. Un sondage récent montre que la Commune reste l'échelon administratif préféré de 48 % des Français, loin devant les autres collectivités. Preuve que le service public local et le maintien du lien social restent des priorités pour nos concitoyens.

Trois mois de mandat donc au cours desquels les bouleversements et les sujets d'incertitudes sur l'avenir n'ont cessé de se multiplier : une économie française en panne, un taux de chômage record, une réforme territoriale qui ne finit pas de mettre en lumière l'improvisation permanente, un désaveu européen terrible. Dans ce contexte, les habitants de chacune de nos 291 Communes connaissent des conditions de vie souvent difficiles. J'en veux pour preuve la très forte hausse des bénéficiaires du RSA.

**Face à cela et à la difficulté de répondre aux attentes toujours plus fortes des habitants, nos communes ont trois rôles majeurs à jouer : celui de socle de stabilité républicaine, de reflet des réalités françaises, et enfin d'expérimentation et d'innovation pour l'avenir.**

- Socle de stabilité tout d'abord parce que les Communes assurent au quotidien le service le plus local avec les habitants. **Chateaubriand avait cette belle formule « Quiconque a reçu des forces, doit les consacrer au service de ses semblables ».** L'action locale c'est cela : la mise à disposition de ses forces et de ses capacités au service des autres. **Le maire « mouille sa chemise » jour après jour pour permettre le bien-vivre de ses administrés. La commune** garantit la continuité du service public, la politique à taille humaine. Elle est, pour toutes ces raisons, **le socle de notre République.**

- La tâche de maire, cependant, est ingrate à bien des égards. À leur échelle, les Communes sont le reflet fidèle de notre pays. Elles donnent le pouls de la société. Fracture, pauvreté, précarité, exigence. Tous ces mots traduisent le quotidien d'une frange importante de la population des Communes. À des situations de chômage ou d'isolement s'ajoutent, notamment dans les territoires ruraux, beaucoup de facteurs aggravants : pénurie de médecins, perte d'autonomie, disparition des commerces de proximité, liaisons routières et technologiques inadaptées... **Ces défis, vos Communes ne peuvent pas les relever seules. C'est pourquoi le Conseil général de Loir-et-Cher vous soutient et vous apporte des solutions concrètes.** Deux exemples : **la Dotation de Solidarité Rurale qui aide les 260 Communes de moins de 2 000 habitants de notre Département dans la réalisation de leurs travaux. En 2013, 5 millions d'euros ont été attribués générant un montant de travaux de 25 millions d'euros ! L'effet de levier est parlant : pour 1 euro versé, c'est plus de 5 euros investis en Loir-et-Cher !** Autre exemple, **la création de l'Agence Technique Départementale que Bernard Pillefer vous présentera dans quelques minutes.** Cette structure conseille et accompagne vos Communes notamment dans leurs travaux de voirie. Une vraie alternative à la disparition de l'ATESAT. Tous les chantiers de développement que nous pourrons mener ensemble dans les villes et villages du Loir-et-Cher, nous les mènerons. **Je crois profondément à la Commune comme lieu d'initiatives et de projets.**

- L'échelle de la Commune et de **l'intercommunalité** offre en effet les conditions nécessaires pour expérimenter de nouvelles pratiques économiques, sociales et politiques. La Commune peut être un vrai lieu d'expérimentations et d'innovations pour l'avenir de nos territoires. Bien des projets dans le secteur de l'artisanat, de l'industrie, de l'agriculture, du social n'auraient pu émerger à l'échelle des Départements, des Régions ou de l'État. De même, qui mieux que la Commune peut expérimenter des solutions locales de solidarité ? Je pense notamment au maintien de l'autonomie des personnes âgées et handicapées. Qui mieux que la Commune peut s'ouvrir à de nouvelles pratiques politiques et à des nouveaux modes de gouvernance ?

**Tout cela, pourtant, n'est possible qu'au sein d'un maillage territorial cohérent où chaque acteur joue son rôle, possède des compétences claires et se fixe des objectifs bien définis.** Je crains que la réforme territoriale en cours ne réponde pas à ces enjeux. Quelle sera la place des Communes dans la nouvelle organisation ? Comment les synergies et les mutualisations avec les autres collectivités, à commencer par les Départements, survivront-elles ?

**Vous le savez, je souhaite l'allègement de la lasagne territoriale et je suis et demeure favorable à une réforme territoriale claire et ambitieuse. Je plaide même pour la disparition des Conseil généraux si c'est au profit d'une meilleure organisation et d'une réduction des dépenses et des doublons. Je crois en une réforme dont les objectifs sont simples : PLUS D'EFFICACITÉ POUR NOS COLLECTIVITÉS. PLUS DE VISIBILITÉ POUR NOS CONCITOYENS. PLUS D'ÉCONOMIES POUR NOTRE PAYS.**

Malheureusement, on constate qu'une fois de plus, la précipitation et l'improvisation l'emportent. On a griffonné sur un coin de table une nouvelle carte des Régions ! Quelle occasion manquée ! Cette réforme à la va-vite est le fruit de renoncements et de compromis entre camarades de promotion de l'ENA ! La carte des Régions est incompréhensible pour nous, Loir-et-Chériens ! Qu'avons-nous à voir avec le Limousin et le Poitou-Charentes ? Quels sont nos liens géographiques, culturels, touristiques, universitaires, économiques ?

Il est de notre devoir d'élus de nous exprimer et de concerter nos concitoyens. **Il nous faut reprendre la parole confisquée et ouvrir le débat.** Dans un contexte de rapprochement avec le Limousin et le Poitou-Charentes, Le Loiret et l'Eure-et-Loir semblent exprimer leur volonté de rattachement à l'Île-de-France. **Notre vocation à nous, Loir-et-Chériens, est de demeurer sur l'axe ligérien.** J'en ai la conviction. C'est aussi le cas pour l'Indre-et-Loire. **Je plaide donc pour un rapprochement de nos deux Départements avec la Région Pays de la Loire.** Tout nous pousse désormais à un tel choix. Je vous livre ici mon avis mais il est indispensable d'ouvrir la question au plus grand nombre comme nous l'avons fait avec la grande démarche de concertation Loir&Cher 2020. Il en va de notre avenir.

**Je refuse de me résigner. Aussi, j'appelle les élus et les habitants de Loir-et-Cher et de la Région Centre à se mobiliser pour reprendre la parole confisquée. Je vous invite, toutes et tous, maires de Loir-et-Cher, à venir le 16 juin à 19 heures au grand forum sur l'avenir de notre Région qui se déroule à Cap Ciné à Blois. Je sais pouvoir compter sur votre présence et votre mobilisation, en tant qu'élus de proximité au service de notre pays.**

Je vous remercie.